



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique de la probation

Description

La statistique de la probation informe sur le volume, la structure et l'évolution des décisions d'astreinte de personnes condamnées ou libérées aux services de probation. De plus, elle renseigne sur les personnes qui se sont adressées aux services de probation pendant la durée d'une procédure pénale ou ont été assistées sur une base volontaire. La statistique de la probation fournit des bases pour orienter et évaluer la politique en matière de droit pénal et de criminalité.

Caractères relevés:

Totalité des décisions d'astreinte et les fins de la période d'astreinte; totalité des personnes assistées en liberté et en privation de liberté

Sont relevés par canton les données complètes pour:

Les décisions d'astreinte selon la base légale

Les demandes d'assistance sociale

Les tâches additionnelles selon la raison de l'assistance sociale

Conclusions de l'activité d'assistance

Les ressources financières et en personnel

Méthodologie

Relevé exhaustif

Disponible depuis:
2000

Degré de régionalisation:
Canton

Périodicité:
Annuelle

Période de référence:
Année civile

Qualité des données statistiques:

La qualité du relevé et de la statistique est en principe garantie.

Exhaustivité: tous les cantons renvoient les formulaires. Il y a de rares exceptions pour l'une ou l'autre année. Les informations manquantes ont été estimées.

Exhaustivité des informations: Les formulaires sont généralement complets. Dans certaines années, en raison de données manquantes, des valeurs estimées ont dû être indiquées dans les tableaux. Une vérification d'ensemble des différences n'a cependant pas pu être engagée.

Justesse des données: En raison de l'enregistrement de toutes les raisons conduisant à une prise en charge il peut y avoir sur le plan des personnes des doubles comptages. Les doubles comptages existants antérieurement en raison du mode agrégé de récolte des données au niveau cantonal ont été supprimés.

Révision:

Dès 2015 les données de la statistique de la probation seront extraites de la statistique des condamnations pénales et de la statistique de l'exécution des sanctions

Bases légales

Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (RS 431.012.1)

Organisation

Relevé des données: Association suisse de la probation
Publication: Office fédéral de la statistique (OFS)

Information CRIME
+41 58 46 36240
crime@bfs.admin.ch
